



Madame, Monsieur,

Cet été est placé sous le signe de la tristesse puisqu'il est marqué par la disparition de Didier Berlu, personnage connu de tous qu'il soit voisin, ami, élu ou bénévole. Depuis plus de trente ans qu'il résidait sur la commune, il a toujours été d'une grande bonté et d'une belle générosité ; nous lui rendons hommage.

La municipalité reste active pour améliorer le quotidien des Saint Lubinois ; les projets ne manquent pas : les financements, oui ! Cette année, et pour la deuxième fois depuis quatre ans, les taux d'imposition ont été légèrement augmentés afin de maintenir un budget le plus sain possible.

Il y a quelques semaines, nous avons, à regrets, « autorisé » Madame Nicolas à prendre sa retraite après plus de trente ans au service de la commune ; l'occasion d'accueillir Madame Torcelli qui occupe désormais le fauteuil de secrétaire de mairie.

Le Val des Jonquilles a pris son rythme de croisière quant aux réservations et ventes de terrain. Les maisons sortent de terre les unes après les autres avec probablement de futurs petits citoyens qui intégreront l'école communale dans les années à venir.

Cette période estivale est également l'occasion de procéder à de nouveaux travaux au sein de l'école, entre autres.

Je compte sur vous pour rester vigilant face à tout véhicule ou attitude d'individu(s) qui vous semblerait suspect ; et de ne pas hésiter à faire un signalement à la gendarmerie.

Didier Pigoreau, Maire.



SOMMAIRE

- p. 2 VIE DE LACOMMUNE
- p. 3 À SAVOIR
- p. 4 BUDGET 2017
- p. 5 VAL DES JONQUILLES
AGGLOPOLYS
- p. 6 À L'ÉCOLE
- p. 7 POUR INFOS
- p. 8 INFOS PRATIQUES

VIE DE LA COMMUNE



Après les inondations du printemps dernier, c'est une tempête tout début février qui a fait quelques dégâts dont la chute d'un arbre sur le chemin d'accès au béliet hydraulique.

NATURE ET PATRIMOINE

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi-Habitat & Déplacements de la communauté d'agglomération de Blois, des ateliers participatifs à destination des élus et des habitants ont été programmés dans toutes les communes, avant l'été.

Lors de ce rendez-vous, il était question d'aborder principalement les thématiques du patrimoine et du paysage de notre commune (avec un temps de repérage dans le centre bourg).



CHASSEURS SACHANT CHASSER...

Suite à plusieurs «plaintes» de foyers concernés, la société de chasse de St Lubin vous informe qu'en cas de dégâts avicoles (poulailler ravagé par les renards en l'occurrence), vous pouvez contacter Philippe Daridan (06 32 66 53 47) qui recense toutes ces informations pour ensuite en informer la préfecture.



Info pour les amoureux de la nature, randonneurs ou marcheurs occasionnels, l'ouverture de la chasse aura lieu le **dimanche 24 septembre** : une co-habitation en toute sécurité est possible entre chasseurs et marcheurs à condition que chacun respecte l'autre (se faire voir, se faire entendre, respecter les zones de chasse pour les uns et les chemins balisés pour les autres...)

BREF, RESPECTONS-NOUS !

AU REVOIR ET BIENVENUE...

C'est officiellement depuis début juin que Madame Nicolas profite d'une retraite bien méritée. Embauchée à la commune depuis le 1^{er} septembre 1979 (quelle carrière !!!) elle a été le pilier administratif de notre commune à bien des égards (secrétariat de mairie dans tous les domaines de compétences : état civil, urbanisme, vie scolaire, syndicat d'eau et syndicat scolaire, ...). Toujours disponible, serviable et efficace, elle a su transmettre son savoir et les dossiers en cours à Madame Torcelli, qui désormais vous accueillera aux mêmes horaires. Directement venue du sud de la France, l'équipe municipale est heureuse de son arrivée.



8 MAI

La cérémonie du 8 mai, qui commémore la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie en 1945, a réuni anciens combattants, pompiers volontaires, et habitants (même très jeunes !) pour ne pas oublier.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le prochain recensement aura lieu entre le 18 janvier et le 17 février 2018 par deux agents. Si cet emploi vous intéresse, adressez-vous dès que possible à la mairie.

NOUVEAUX ARTISANS INSTALLÉS SUR LA COMMUNE

EARL LA RIDIÈRE

En passant à Guillebert, route d'Herbault, vous avez sûrement remarqué une pancarte « PLANTS ». L'EARL LA RIDIÈRE a vu le jour au mois de mai pour proposer divers plants : tomates, courgettes, fleurs pour parterres et jardinières,... et d'autres espèces dès l'année prochaine.



L'AIRE DE CAMPING-CAR est toujours aussi fréquentée par les touristes de passage. L'équipe municipale maintient le choix de la gratuité du service d'eau (vidange et rinçage des toilettes).

Les voyageurs apprécient ce service, en profitent pour fréquenter la boulangerie et pique-niquer près du lavoir.

À SAVOIR...

ÉTOILE CYCLO

Avec le soutien financier de la commune, les élèves de CM1 & CM2 ont, une nouvelle fois, eu la chance de participer à la semaine de l'étoile cyclo. Patrimoine, faune, flore et apprentissages étaient au rendez-vous.



**Set Cisse Club
Saint-Lubin**



VOUS AIMEZ JOUER AU TENNIS ?

Disposez d'un court facilement en adhérant au **SET CISSE CLUB** pour une cotisation annuelle de **30 € par famille !**

RENSEIGNEMENTS :

Didier Soulard (Président) : 02 54 43 45 26
Secrétaire : David Besnard
Trésorier : Jean-Claude Leroux

INTERNET...

Nous sommes tous très en colère et pénalisés par le manque de réseau sur notre commune. Dès que vous verrez des travaux de génie-civil entre St Sulpice et l'entrée du bourg de St Lubin, ce sera bon signe... !
À l'automne d'après nos dernières sources.

PETITS RAPPELS RÉCURRENTS

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique, et leurs déjections ramassées... par leur propriétaire !



Il est interdit de laver des véhicules automobiles et tous engins à moteur sur la voie publique. Cette réglementation interdit également de déverser toutes matières usées, substances liquides, toxiques ou inflammables, susceptibles de constituer un danger ou une cause d'insalubrité.

ÇA SENT LES VACANCES

Comme chaque année, le SIVOS offre un livre à chaque élève pour la fin de l'année scolaire. Les titres sont choisis par les enseignants et remis par les membres du SIVOS sur le temps scolaire autour d'un petit goûter. Un moment agréable pour découvrir de belles histoires.



À LA FERME DU HUAUME...

On peut venir visiter l'élevage de chèvres, assister à la traite, et repartir évidemment avec des fromages et des produits du coin.

On peut également louer un logement pour quatre personnes, répertorié aux gîtes de France, installé au cœur de la ferme.



GYMNASTIQUE

Les séances de gymnastique sont dirigées par une animatrice salariée. Les cours sont ouverts aux adultes (hommes et femmes) et aux jeunes de plus de 16 ans. Les cours sont donnés tous les lundi soir de 20h00 à 21h00 à la salle des fêtes de St Lubin.

La reprise des cours se fera le **lundi 11 septembre 2017**.

Au programme : Step, LIA, renforcement musculaire, assouplissement, cardio et relaxation.

Possibilité de 2 séances d'essai – Ensuite certificat médical exigé.

Renseignements :

Philippe MALCOIFFE, 44 rue des Rochettes, tél. : 02 54 43 66 61 philippe.malcoiffe@free.fr
Patricia ARNOUX, 38 rue des Rochettes, tél. : 02 54 42 67 12 patou.arnoux@orange.fr

ASSOCIATION DÉTENTE, LOISIRS ET CULTURE

MARCHE NORDIQUE

Une sortie par mois. Le départ des marches peut se faire de St Lubin ou d'autres communes avoisinantes.

La première sortie est prévue le **dimanche 3 septembre 2017** à 9h30 au départ de la salle des fêtes de St Lubin. Ouvert aux adultes et aux jeunes de plus de 16 ans.

Aucune cotisation n'est demandée ; chaque personne doit posséder des bâtons.

L'AMICALE DES RETRAITÉS DE ST LUBIN - ST BOHAIRE

Au premier semestre l'amicale a organisé un loto/galette ainsi que son assemblée générale (en avril), deux événements qui ont rassemblé une cinquantaine de personnes ; puis une sortie à Amboise (Aquarium de touraine, restaurant, Château Gaillard) pour une quinzaine de personnes.

Lors de l'A.G. il a été décidé de supprimer la gym sénior faute d'inscriptions suffisantes entraînant une perte financière. Une réunion concernant l'informatique est fixée au **mardi 3 octobre à 10h30** afin de connaître les effectifs et les contenus. Enfin, une sortie repas /spectacle est prévue le **12 décembre**.

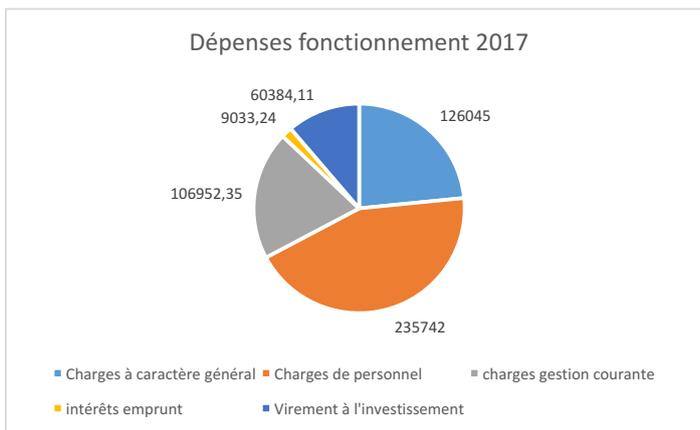
N'hésitez pas à venir intégrer l'équipe volontaire et dynamique des retraités de St Lubin - St Bohaire pour rencontrer d'autres personnes, donner un peu de votre temps, sortir, échanger des idées, passer d'agréables moments.

T. 02 54 42 94 05 / michel.traisnel41@orange.fr

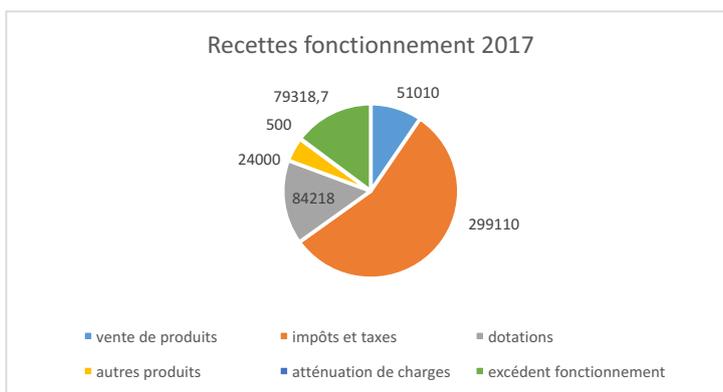
BUDGET 2017

budget de fonctionnement : 538 156, 70 €

Charges à caractère général	126 045,00
Charges de personnel	235 742,00
charges gestion courante	106 952,35
intérêts emprunt	9 033,24
Virement à l'investissement	60 384,11

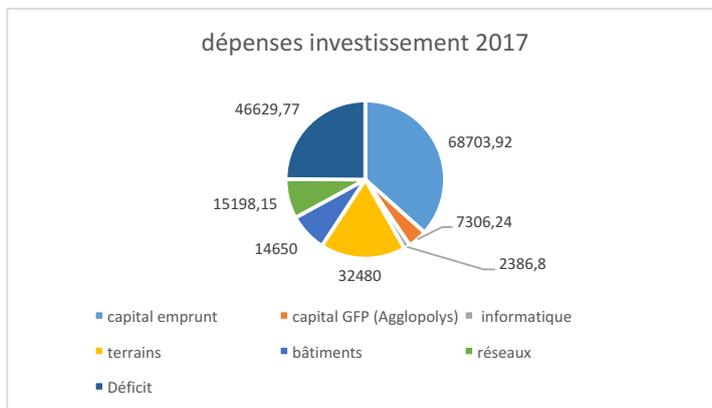


vente de produits	51 010,00
impôts et taxes	299 110,00
dotations	84 218,00
autres produits	24 000,00
atténuation de charges	500,00
excédent fonctionnement	79 318,70

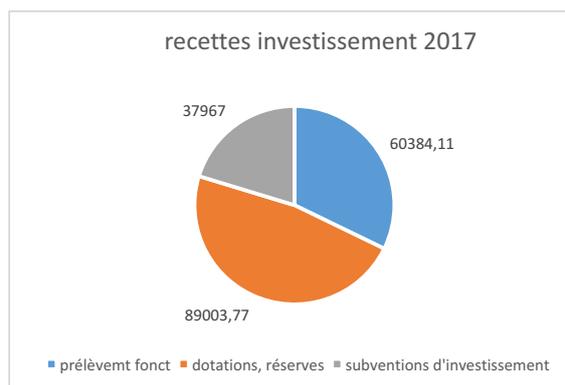


budget d'investissement : 187 354,88 €

capital emprunt	68 703,92
capital GFP (Agglopolys)	7 306,24
informatique	2 386,80
terrains	32 480,00
bâtiments	14 650,00
réseaux	15 198,15
déficit	46 629,77



prélèvem fonct	60 384,11
dotations, réserves	89 003,77
subventions d'investissement	37 967,00



LE VAL DES JONQUILLES

Depuis le début de l'année, huit nouveaux terrains ont été vendus et des options sont en cours. La voirie définitive du lotissement du Val des Jonquilles sera réalisée pendant l'automne, ce qui engendrera probablement quelques perturbations pour l'accès à l'école.



DU CÔTÉ D'AGGLOPOLYS

PLUi HD (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements)

Fin 2015, la compétence PLU des communes a été transférée à l'agglomération blésoise Agglopolys. Le conseil communautaire a fait le choix de s'engager dans l'élaboration d'un PLU intercommunal qui couvrira le territoire de l'agglomération. Son élaboration se fait par groupe géographique de travail ; St Lubin est associée à Herbault, Landes le Gaulois, Lancôme, Santenay, Françay, St Etienne des Guérêts et St Cyr du Gault.

Le PLUi HD devra être finalisé pour Janvier 2020. Un registre dans lequel les habitants peuvent inscrire leurs remarques est à disposition en mairie aux horaires d'ouverture au public et ce jusqu'à la fin de l'année prochaine, date à laquelle le bilan de la concertation sera dressé.



CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Agglopolys relance son dispositif de lutte contre le frelon asiatique et détruit gratuitement les nids découverts chez les habitants. Elle est engagée depuis de nombreuses années dans la préservation

de la biodiversité et notamment dans la sauvegarde des abeilles. Ces dernières, en plus d'avoir à faire face aux effets néfastes des pesticides, sont confrontées depuis peu à une espèce venue d'un autre continent : le frelon asiatique ou *Vespa velutina*, friand de tout type d'insectes. La domestication des abeilles dans les ruchers la rendant particulièrement vulnérable et facile d'accès, le frelon asiatique y trouve là un « garde-manger » idéal pour se nourrir sans effort.

Les dégâts sur les colonies d'abeilles sont considérables. Pour lutter efficacement contre le frelon asiatique et préserver les abeilles, Agglopolys a mis à disposition du public un dispositif de signalement et de destruction systématique des nids chez les particuliers, en partenariat avec le Syndicat apicole et le Groupement de Défense Sanitaire de Loir-et-Cher.

Un formulaire en ligne sur le site www.agglopolys.fr, simple et facile d'accès, permet de déclarer la présence d'un nid et de faire intervenir une entreprise spécialisée à titre gratuit.

Agglopolys - Direction de l'Environnement
Tél. 02 54 90 35 90 - biodiversite@agglopolys.fr

EN DIRECT DE NOS FERMES : UN SITE EN LIGNE !

Agglopolys est engagée depuis plusieurs années dans la valorisation des filières agricoles locales et le développement des circuits courts. En 2015, la Communauté d'agglomération de Blois a mis en place une signalétique « En direct de nos fermes », permettant au grand public de repérer, sur les marchés, les producteurs locaux. En 2016, elle a diffusé une carte des producteurs locaux de son territoire. En 2017, elle s'est associée avec Beauce Val de Loire et Grand Chambord pour lancer le site internet endirectdenosfermes.fr.



Avec l'appui de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher et de l'Observatoire de l'économie et des territoires, les trois collectivités ont développé un outil numérique regroupant sur une carte interactive (disponible en mairie) l'ensemble des producteurs en vente directe sur les trois territoires. Amateurs de produits authentiques, n'attendez plus pour vous rendre chez l'un des 126 producteurs recensés pour déguster des produits frais, de saison, d'une grande variété et de qualité !

À L'ÉCOLE

RYTHMES SCOLAIRES

Le décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques a été publié au Journal officiel du 28 juin 2017. Suite aux différentes démarches administratives, la direction des services départementaux de l'éducation nationale de Loir-et-Cher a validé notre demande de dérogation modifiant l'organisation hebdomadaire du temps scolaire. Demande justifiée par les coûts engendrés par les TAP, le manque crucial de personnel ainsi que les problèmes de locaux. Les écoles de Saint Lubin / Saint Bohaire passent donc à la semaine de quatre jours, tout comme les communes environnantes de Fossé, St Sulpice de Pommeray, Landes le Gaulois, ...

Les horaires de début et de fin de cours sont les suivants, pour chaque école (lundi, mardi, jeudi, vendredi) :

Saint-Bohaire : : 8h45 - 11h45 et 13h25 - 16h25

Saint-Lubin-en-Vergonnois : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30.

Les garderies sont maintenues dans les deux communes les quatre jours d'école (lundi, mardi, jeudi, vendredi) :

Saint-Bohaire : 7h30 - 8h30 et 16h25 - 18h45

Saint-Lubin-en-Vergonnois : 7h30 - 8h35 et 16h30 - 18h45.

Étant donné qu'il n'y a plus d'école le mercredi matin et grâce à la convention entre la commune et le centre de loisirs de Saint Sulpice de Pommeray, ce dernier nous informe qu'il est prêt à accueillir les enfants en journée entière, demi-journée avec ou sans repas, les mercredis dès Septembre 2017 !

La nouvelle fiche d'inscription est à retirer dans les locaux du centre et à rendre **avant le vendredi 25/08/17, 18H30**. L'ancienne fiche d'inscription (bleue) n'évoquant uniquement que les après-midis avec ou sans repas, reste en vigueur pour les familles qui n'ont besoin du centre qu'à ces moments là.

Nicolas DUCHET . Coordinateur du service enfance jeunesse . Directeur des accueils collectifs de mineurs

Mairie de Saint Sulpice de Pommeray . 10, Rue des Ecoles . 41000 Saint Sulpice de Pommeray . 02 54 52 58 14

HORAIRES DES TRANSPORTS SCOLAIRES ENTRE LES DEUX ÉCOLES, VALABLES À COMPTER DU 4 SEPTEMBRE 2017

ALLER	LU-MA JE-VE	RETOUR	LU-MA JE-VE
St Lubin - Ecole (prendre l'accompagnatrice)	8.27	St Bohaire - Ecole	16.30
St Bohaire - Russy	8.36	St Lubin - Bouqueuil La Ville	16.38
St Bohaire - Grivelle	8.38	St Lubin - Ecole	16.44
St Bohaire - Ecole	8.42	St Bohaire - Russy	16.50
St Lubin - Ecole	8.55	St Bohaire - Grivelle	16.56
		St Bohaire - Ecole	17.00

Tout incident de parcours ou retard doit être immédiatement signalé à l'établissement scolaire concerné et aux Transports du Loir-et-Cher

Téléphones : école de St Lubin : 02 54 43 22 96 / école de St Bohaire : 02 54 20 08 56 / TLC : 02 54 58 55 55

POUR LA RENTRÉE

Comme chaque année, en fonction des effectifs prévus, l'équipe enseignante adapte la répartition des élèves et des classes. Donc pour la rentrée scolaire 2017-18 le Regroupement Pédagogique Intercommunal St Lubin / St Bohaire comptera 121élèves :

ÉCOLE DE ST-LUBIN

Mme Pitat : 8 TPS / 18 PS
Mme Kirsch 12 MS / 7 GS
Mme Leddet (Dce) 10 CM1 / 16 CM2

ÉCOLE DE ST-BOHAIRE

Mme Harrault 9 GS / 11 CP
M. Fouricquet (Dr) 12 CE1 / 18 CE2

DERNIER JOUR D'ÉCOLE À ST LUBIN

La «chef Liliane» avait concocté un pique-nique pour tous les élèves, qu'ils ont partagé avec les enseignantes et le personnel de service, sous le préau.



Pour la rentrée, l'une des deux classes de l'école maternelle aura fait peau neuve (peinture, rideaux, sanitaires), le bac à sable changé, le mur de la cour enduit, ...



POUR INFOS...

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS A CHANGÉ DEPUIS LE 6 FÉVRIER 2017 !

Un guide complet est à votre disposition en mairie et auprès d'Agglopolys.

Sur la commune de St Lubin, le ramassage se fait désormais le MARDI MATIN, excepté pour la semaine de Noël : report le **mercredi 27 décembre !**

Merci de ramasser vos containers le jour de la collecte !

Un troisième point tri sélectif, semi-enterré, a été installé place Michaux : il était attendu, il est très utilisé.

RAPPEL : le dépôt sauvage est interdit !!

Tout dépôt de sacs, cartons, matelas et autres déchets à côté des points tri est considéré comme un dépôt sauvage. Le code pénal prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 1 500€ (article R.635-8) !

Si vous ne souhaitez plus recevoir les 40 kg par an de publicités distribuées dans les boîtes aux lettres, apposez un autocollant « stop pub » ; pour l'obtenir contactez le service *collecte des déchets* au 02 54 58 57 57.

L'accès aux 10 déchetteries d'Agglopolys, pour TOUS vos déchets (verts, cartons, ferrailles, tout venant, ...), est gratuit sur simple présentation d'un justificatif de domicile (fermées les dimanches et jours fériés).



L'Association des Parents d'Elèves (APE) de Saint Lubin / Saint Bohaire remercie vivement toutes les personnes qui ont participé aux différents événements (marché de Noël, vente de chocolats, viennoiseries, plants de légumes et de fleurs, gâteaux St Michel, fête de l'école). Grâce à ce soutien, 2000 € ont été récoltés pour financer les différents projets pédagogiques des 5 classes et ainsi soulager un peu le porte-monnaie des familles.

Chantiers pouvant entraîner quelques nuisances pour les riverains, à partir du mois de septembre :

réfection complète de la toiture de la mairie
réfection des corniches sur la façade de la boulangerie
réparation sur l'extérieur de l'église

À PROPOS DU STATIONNEMENT...



Ce panneau n'est pas installé sur la commune : par conséquent le stationnement sur trottoir n'est pas autorisé et donc verbalisable. Merci de respecter les piétons !

Le stationnement d'un véhicule est considéré comme gênant la circulation publique devant les entrées carrossables des immeubles (art. R. 417-10-III-1°, code la route). Par conséquent, **l'occupant d'une habitation qui stationne son véhicule devant son propre garage peut être verbalisé par une contravention de 2^{ème} classe.** Il n'est pas indispensable de disposer d'un « bateau » pour que l'entrée soit carrossable. De même, la présence d'un panneau d'interdiction de stationner n'est pas obligatoire. **Aucune dérogation n'est prévue, le fait de garer son véhicule devant chez soi sur la voie publique contrevient au principe d'égalité des citoyens** devant la loi et équivaut à une privatisation de l'espace public.

Dans plusieurs lieux du village des aires de retournement ont été aménagées afin que les riverains et leurs visiteurs puissent manœuvrer en toute sécurité. Ce ne sont en aucun cas des aires de stationnement ! Nous comptons sur votre bon sens pour respecter ces endroits et par conséquent vos voisins.

Respectons les riverains de la rue du Stade : pour les locataires de la salle des fêtes ou à l'occasion d'événements publics, n'oubliez pas qu'un certain nombre de places de stationnement sont disponibles rue Pierre de Coubertin (entre la salle des fêtes et le court de tennis).

AIRE DE JEUX

Les employés communaux profitent de l'été pour installer l'aire de jeux des enfants (de 2 à 10 ans). Trois activités seront à disposition (sous la responsabilité d'un adulte). Cet investissement a été réalisé malgré un budget contraint et le refus d'une aide financière de nos parlementaires.



PIQUE-NIQUE

L'équipe du comité des fêtes avait convié, cette année, les habitants pour le pique-nique de juin au bord du lavoir. Le temps étant de la partie, les personnes présentes ont pu aller voter à pied (premier tour des élections législatives), admirer l'intérieur du lavoir ou faire la visite guidée des jardins familiaux ; l'occasion de découvrir des artistes locaux...



AMAP TERRES DE CISSE

Cette association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, créée en 2010, veut contribuer à (re)créer des liens directs entre producteurs locaux et consommateurs dans les environs de Blois. Elle compte aujourd'hui 170 adhérents et 19 producteurs.

Légumes, œufs, volailles, viandes, pâtes, vins, huiles, biscuits bio, bières... sont livrés lors des distributions le vendredi de 18h à 19h30 près de la salle des fêtes d'Orchaise.

Si vous souhaitez vous nourrir d'aliments sains, produits par des producteurs proches de chez vous que vous soutiendrez activement, n'hésitez pas à la rejoindre ! <http://www.amap-terresdecisse.fr>

À VOS AGENDAS



SORTIE DU COMITÉ DES FÊTES	mercredi 30 août 2017
REPRISE DE LA MARCHÉ NORDIQUE	dimanche 3 septembre 2017
RENTÉE DES CLASSES	lundi 4 septembre 2017
REPRISE DE LA GYM	lundi 11 septembre 2017
OUVERTURE DE LA CHASSE	dimanche 24 septembre 2017
CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE	samedi 11 novembre 2017
REPAS DES AÎNÉS	samedi 11 novembre 2017
FESTIVAL DES VINS	samedi 2 & dimanche 3 décembre 2017
CÉRÉMONIE DES VŒUX	vendredi 5 janvier 2018
SOIRÉE MOULES-FRITES (COMITÉ)	samedi 6 janvier 2018

LA PISCINE D'HERBAULT Chemin Meunier - Tél. 02 54 46 28 45

Horaires jusqu'au 3 septembre :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h - 19h
- Mercredi, samedi, dimanche : 10h-12h / 14h-19h

Tarifs : Gratuit pour les moins de 6 ans

- Entrée plein tarif : 2,80 €
- Entrée tarif réduit : 2€



Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC), ainsi que son inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

CENTRE DU SERVICE NATIONAL D'ORLÉANS : contact : 02.38.65.21.32 ou csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr



MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert (hors congés)

Lundi : 8h30 > 12h - Mardi : 13h > 17h
Jeudi : 16h > 19h - Vendredi : 14h > 16h

T. 02 54 43 22 31 / mairie.stlubin@wanadoo.fr
www.saintlubinvergonnois.fr

En dehors des horaires d'ouverture, pendant les congés ou en cas d'urgence, consulter le répondeur qui indiquera les numéros à composer.

FERMETURE DU 31 JUILLET AU 15 AOÛT INCLUS

AGENCE POSTALE



Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 13h > 17h
Mardi & vendredi : 11h > 12h30 / 13h > 17h
Mercredi : 13h15 > 17h
Jeudi : 8h30 > 12h15 - Fermée le samedi

**FERMETURE : DU 11 AU 16 AOÛT
ET DU 28 AOÛT AU 13 SEPTEMBRE INCLUS**



BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque communale est ouverte au public
les mardi et jeudi de 16h30 à 18h

La carte d'adhérent est gratuite

Elle est gérée exclusivement par des bénévoles y compris sur le temps scolaire. Les «dames de la bibliothèque» consacrent deux matinées par semaine pour permettre aux enfants de maternelle et de CM d'accéder aux ouvrages.

Si vous souhaitez vous investir quelques heures par mois pour assurer certaines permanences : vous êtes bienvenu(e)s !

CONTACTEZ MADAME TORCELLI EN MAIRIE

BOULANGERIE



Votre commerce de proximité est ouvert
du mardi au vendredi :

7h30 > 13h - 15h30 > 19h30,
le samedi : 7h30 > 13h - 16h30 > 19h30,
le dimanche : 7h30 > 13h

Fermeture hebdomadaire le lundi.